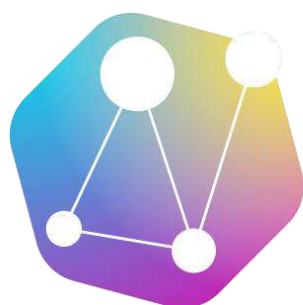


Rapport d'activités 2020



**MÉDOC
INITIATIVES**
Solidarités associatives en Médoc

I. EVOLUTION DU PROJET

1. Fin du DLA

En 2019, la Fédération Médoc Initiatives s'était engagé dans une démarche de réflexion stratégique au travers du Dispositif Local d'Accompagnement, un dispositif financé par l'Etat et les collectivités territoriales qui permet aux associations d'être accompagnées gratuitement par un cabinet de conseil sur des questions stratégiques, que ce soit en phase de création, de développement, ou dans des situations difficiles.

Cette démarche a permis :

- De partager une vision commune et de consolider le projet associatif de la FMI (les objectifs, les ambitions, les axes stratégiques) ;
- De formuler les grands principes de gouvernance en vue de l'élargissement de la Fédération ;
- De redéfinir un modèle économique pour l'activité de soutien aux associations (service de mise à disposition de personnel, service de veille) ;
- D'imaginer un projet de « plateforme vie associative du Médoc », construit autour de 4 actions : la réalisation d'un annuaire des associations, la mise en place d'un service local de mise en relation entre associations et bénévoles, la réalisation de formations collectives, la mise en place d'outils de valorisation des acteurs associatifs (ex : portraits de bénévoles).

Le rapport de mission du cabinet de conseil Ethik'Up est disponible en version numérique (voir avec la chargée de mission).

Le projet « plateforme vie associative du Médoc » a été présenté aux techniciens du Parc Naturel Régional Médoc lors de la restitution finale de la démarche en avril 2020, mais n'a pas donné lieu à un partenariat.

2. Impacts de la crise sanitaire

Comme toutes les associations et d'une façon générale, comme tous les acteurs économiques du pays, la Fédération Médoc Initiatives a vu ses activités et son fonctionnement bouleversés par la crise sanitaire.

2020 aurait dû être une année de test pour l'activité d'accompagnement au montage de projet, dont le modèle économique avait été re-pensé avec le DLA. Elle devait être une année de lancement pour de nouveaux projets en partenariat avec les collectivités locales. Elle devait également être l'année de transition vers une augmentation du nombre d'adhérents et une re-structuration de la gouvernance et de l'organisation interne.

Cependant, la crise a lourdement impacté l'ensemble des associations membres de la Fédération – tant sur le plan organisationnel que financier - il a donc été difficile pour la plupart d'entre elles de se lancer dans de nouveaux projets et de s'investir dans le développement de la FMI tel qu'il avait été pensé avec le DLA.

Par ailleurs, le contexte politique local, avec les élections et l'installation progressive des conseils municipaux et communautaires n'a pas non plus été favorable pour le développement de nouveaux projets.

La FMI a donc dû revoir à la baisse ses ambitions et adapter ses activités au contexte. La salariée a été mise au chômage partiel pendant 4 mois (de mars à juin) pour un total de 236,6h chômées.

Néanmoins, on peut dire que la crise sanitaire a renforcé les liens de solidarité entre les membres de la FMI, qui, au cours de CA ou autres réunions de travail ont pu partager des informations, échanger sur leurs inquiétudes et problématiques.

3. Participation au DLA collectif Médoc

A partir de mai/juin 2020, la Fédération Médoc Initiatives s'est impliquée dans un DLA collectif à l'échelle du Médoc. L'objectif de l'accompagnement était triple :

- trouver des pistes de solutions pour faire face à la crise (en termes d'aides financières, organisation interne) ;
- renforcer / créer des liens entre associations d'un même territoire mais issus de secteurs d'activités différents ;
- initier une réflexion autour de la coopération entre acteurs associatifs.

Au départ, la démarche a réuni 10 associations identifiées par l'IFAID (coordinateur du DLA en Gironde), à savoir : l'APPEM, Les Tourelles, Régénération, Médoc Enfance Handicap, le Carcans Ocean Surf Club (COSC), La Boussole (projet d'épicerie solidaire à Listrac-Médoc), Eh'Co, la MFR Lesparre et la MFR St Yzans. Ces deux dernières se sont retirées en cours de route. La FMI s'est positionnée à la fois en tant que bénéficiaire de l'accompagnement mais aussi en tant qu'acteur structurant pour de futures coopérations.

La démarche a mobilisé les acteurs pendant plus de 6 mois, à raison de 1 à 2 matinées par mois.



Ateliers de réflexion au domaine de Nodris – septembre 2020

Les nombreux échanges ont progressivement révélé un certain nombre de besoins partagés, ce qui a permis de conforter le diagnostic déjà posé par les membres de la FMI.

Le collectif a finalement fait émerger un projet commun, qui a été présenté le 27.11.2020 aux partenaires institutionnels et potentiels financeurs : CAF, MSA, Région, Département, PNR Médoc, Fondation de France. Fin décembre, les acteurs se sont mis d'accord pour désigner la FMI comme porte-parole du projet dans l'attente de sa mise en œuvre, considérant l'expérience du fonctionnement collectif de la FMI et les actions déjà mises en place.

4. Rencontre avec les élus du territoire

A partir du mois de septembre, les membres du Conseil d'Administration et la salariée ont entrepris d'aller à la rencontre des nouveaux élus du territoire.

Cette première approche des élus avait pour objectifs de :

- Faire connaître la Fédération (présenter son évolution pour ceux qui la connaissent déjà, ses objectifs, ses membres, ses actions...), afin qu'ils soient relais auprès des associations de leurs territoires.
- Présenter le travail d'enquête sur les impacts de la crise au niveau du tissu associatif local réalisé dans l'année (cf. II) et avoir une oreille attentive sur les besoins/fragilités des associations.
- Présenter les projets à venir, et ainsi positionner la FMI en tant que partenaire potentiel dans la mise en œuvre de leur politique vie associative.

Une dizaine d'élus avaient été ciblés au départ, mais avec la crise, certains d'entre eux ont préféré repousser et finalement seulement 6 élus ont été rencontrés. Cette démarche devrait se poursuivre en 2021.

II. VIE ASSOCIATIVE

1. Composition du CA / Bureau

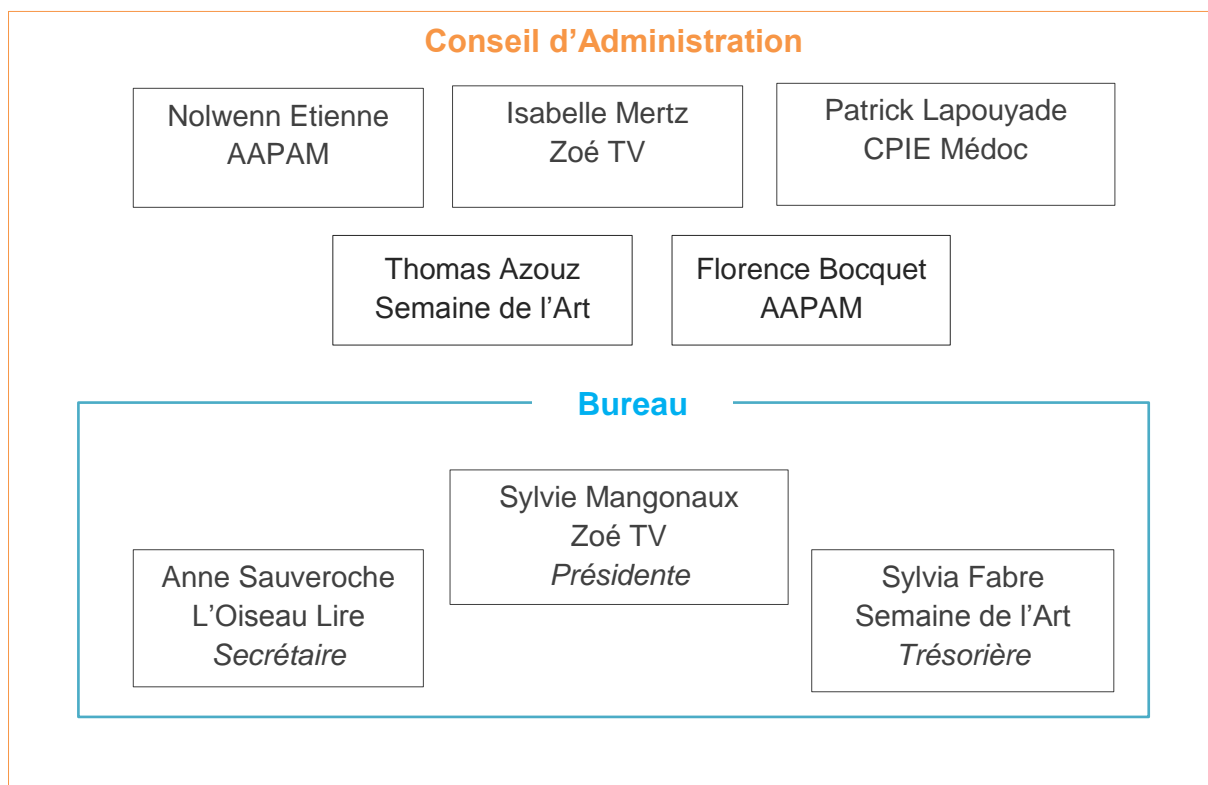
L'AG de 2020 qui devait avoir lieu en mars a finalement été reportée en septembre, après la rentrée scolaire, afin de maintenir l'événement en physique.

L'AG a permis d'élire une nouvelle administratrice, Nolwenn Etienne (AAPAM) et de valider la cooptation des deux représentants d'associations qui avaient intégré le Conseil d'Administration en mars, à savoir Patrick Lapouyade (pour le CPIE Médoc) et Florence Bocquet (pour l'AAPAM)..

L'AG a également validé la démission du Conseil d'Administration de Jazmina Cimbron (représentante Semaine de l'Art).

Plus tôt dans l'année (février/mars), Anne Savin (L'Oiseau Lire) et Nicole Rayssiguier (L'Oiseau Lire) ont quitté le CA, la démission de leurs fonctions au sein de L'Oiseau Lire ayant entraîné la perte de leur qualité de représentante d'association au sein de la FMI.

Les membres du Bureau élues en 2019 (Sylvie Mangonau, présidente / Anne Sauveroche, secrétaire / Sylvia Fabre, trésorière) se sont présentées à nouveau et ont été réélues en 2020, de façon à maintenir une certaine stabilité sur la courte période jusqu'à l'AG 2021.



2. Les adhérents

En 2020, la FMI a accueilli 1 nouvelle association en son sein : EH'CO.



EH'CO, pour ECOLIEU D'HABITATS INNOVANTS ET DE CURIOSITÉS OPTIMISTES, est une jeune association qui s'articule autour d'un projet de création d'un écolieu touristique sur la commune de Listrac-Médoc. Le but de l'association est de réunir des acteurs autour de la transition écologique et sociale et de sensibiliser tous les publics à des modes de vie plus durables.

EH'CO est représenté au sein de la FMI par ses deux fondateurs, salariés Mathieu Dussault et Nicolas Dejeans, ainsi que Josselin Galman, le président de l'association.



Présentation du domaine de Peyssoup, futur écolieu par l'association Eh'Co

Au 31 décembre 2020, la Fédération Médoc Initiatives c'est :

9 associations, dans des secteurs d'activités très variés (action sociale, culture, services à la personne, environnement...)

222 bénévoles actifs

628 salariés (intermittents, saisonniers inclus)

Et plus de **15 300 « bénéficiaires »** (personnes touchées de près ou de loin par les actions portées par les associations membres).

III. ACTIVITES

Les actions développées par la FMI en 2020 se déclinent au sein des 3 axes stratégiques, redéfinis dans le cadre du DLA fin 2019 / début 2020.

1. Relier

Permettre aux bénévoles et salariés des associations médocaines de se rencontrer, d'apprendre à se connaître. Repérer les envies et les synergies, mettre en relation et imaginer des projets collectifs.

a. Les rencontres inter-associatives

Entre réunions d'échange sur des thématiques liées à la vie associative et temps plus conviviaux (visites "découverte de structures", petits déjeuners...), la FMI souhaite favoriser l'interconnaissance et créer du lien entre les acteurs associatifs. Elle a ainsi organisé 3 rencontres dans l'année, au gré de l'évolution de l'épidémie, quand cela a été possible :

- En février : réunion témoignages et partage de pratiques autour du thème de la « valorisation comptable des contributions volontaires en nature »
- En septembre : découverte du projet « Open Art Go ! » de l'association Semaine de l'Art avec la démonstration de l'application smartphone développée sur le verrou Vauban Fort-Médoc à Cussac.
- En octobre : Pic-nic convivial et jeu de piste à travers le Marais du Conseiller pour découvrir les activités du CPIE Médoc.



Ces rencontres inter-associatives ont vocation à être organisées de manière régulière chaque année (au moins 3 fois par an).

b. Projets collectifs

En début d'année, la FMI a réuni les associations membres autour de l'appel à projet Prévention et Promotion de la Santé de l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Cet appel à projet a conduit les acteurs à réfléchir autour du sujet de la prévention des risques (sanitaires et environnementaux) liés au moustique tigre sur le territoire. Un petit groupe de travail a été mis en place (CPIE Médoc, ZoéTV, AAPAM, Ecoacteurs, Oiseau Lire) et les acteurs ont construit un projet d'information et de sensibilisation auprès des habitants du territoire (élus, scolaires, grand public). Le projet n'a finalement pas été déposé dans le cadre de l'appel à projet de l'ARS car tout le travail de repérage d'initiatives qui avait été envisagé a été proposé par un réseau d'éducation à l'environnement, le GRAINE Aquitaine, et ce à l'échelle de la Gironde. Le groupe de travail sera remobilisé une fois le travail du GRAINE terminé, pour une éventuelle déclinaison des actions en local.

En fin d'année, la FMI a réuni plusieurs associations autour d'un autre appel à projet mais cette fois-ci d'une fondation : « Une nature pour (re)construire l'Homme » de la Fondation Lemarchand. De la même façon que pour le précédent appel à projet, la FMI a réuni un groupe de travail composé des plusieurs membres de la FMI (CPIE Médoc, ZoéTV, AAPAM, Ecoacteurs, Oiseau Lire, Eh'Co) et d'une association non membre spécialisée dans le développement de la permaculture. Sous l'impulsion du CPIE Médoc, intéressé par ce sujet, un projet a émergé autour de la sensibilisation à la permaculture, avec notamment l'idée d'expérimenter l'accompagnement de publics en difficultés dans la mise en œuvre d'une année de jardinage en permaculture sur un site école dédié. Le projet n'a finalement pas été déposé car tous les acteurs n'étaient pas forcément prêts pour se lancer et les incertitudes liées à la crise sanitaire ont entravé la possibilité de se projeter avec des publics fragiles.

Même si aucun projet ne s'est concrétisé cette année, ces deux démarches de réflexion collectives autour d'appels à projets ont permis aux acteurs d'apprendre à mieux se connaître et à travailler ensemble. Pour la FMI, ce fut l'occasion de tester une méthodologie de coordination.

Au total, ce sont près de **150 heures** qui ont été consacrées à cette action par la chargée de mission en 2020.

c. La newsletter

En 2019, la FMI avait fait 4 newsletters (une par trimestre). Ces newsletters avaient pour but de diffuser les résultats de la veille financière ainsi que des informations sur la vie associative en général (nouvelles réglementations, pratiques de gestion...).

En 2020, l'objectif et le contenu de cette newsletter ont changé. En effet, il s'agit désormais d'un outil de communication interne et externe, qui a vocation à diffuser des informations sur la vie du réseau : les actions de la FMI et les actualités des membres (manifestations, nouveaux projets, initiatives, petites annonces ...). Par ailleurs, le format a également changé car la chargée de mission utilise maintenant un outil de conception mailing en ligne « Send In Blue », qui permet de mettre en forme et d'automatiser les envois. En 2020, la FMI a diffusé 4 newsletters.

2. Soutenir

Favoriser la professionnalisation, la consolidation et le développement des associations du territoire ; par le partage et la mutualisation de moyens, de ressources et de compétences entre associations.

a. Information / orientation / conseil

La chargée de mission apporte un soutien aux associations membres tout au long de l'année en répondant à leurs sollicitations au fil de l'eau (sollicitations qui ne rentrent pas dans le cadre d'un accompagnement, <1h de travail). En fonction de la demande, elle apporte deux types de réponses :

- **Information / conseil**

→ information de premier niveau, adaptée à la demande ne nécessitant pas de recherche particulière

→ mise à disposition d'une documentation actualisée

→ explications de base sur les démarches à effectuer (ex : demande d'agrément)

- **Orientation**

→ vers d'autres acteurs ou dispositifs de l'appui associatif

→ vers des outils (guide pratique, site Internet, etc.)

→ vers un partenaire ou un autre membre de la Fédération

Parallèlement, la chargée de mission a continué d'alimenter la « boîte à outils » sur l'espace numérique DRIVE avec des ressources générales sur la vie associative (administratif, comptabilité/finances, emploi, juridique, ...).

La chargée de mission a également mené un travail de recherche et de veille spécifique sur les réglementations et dispositifs d'aides mis en place depuis les débuts de la crise. Ce travail a été rendu accessible sur le site internet de la Fédération et les partenaires en ont été informés pour qu'ils soient relais à leur tour. Un groupe Facebook, ouvert à tous les bénévoles et salariés d'associations du Médoc a été créé en avril, afin d'échanger des informations, de favoriser l'entraide.

Pour l'instant, cette action n'est pas encore bien cadrée, il est difficile d'évaluer précisément le temps passé à répondre aux sollicitations des associations. On peut estimer entre 100 et 150 heures par an consacré par la chargée de mission.

b. Ingénierie de veille financière

Cette année, dans le cadre du service de veille financière, la chargée de mission a recensé et relayé auprès des adhérents plus de 130 appels à projets / appels à manifestation d'intérêt / concours, publics ou privés, sur un rythme de diffusion mensuel.

En 2020, la chargée de mission a consacré environ 120 heures de son temps de travail à cette mission.

c. Accompagnement au montage de projet

Dans le cadre du DLA, les associations membres ont redéfini le fonctionnement et le modèle économique de cette mission « historique » de la FMI. Elle est désormais positionnée comme une prestation de mise à disposition de temps de travail.

Cette prestation intellectuelle ne doit pas pallier à une absence de personnel, c'est pourquoi l'accompagnement ne peut excéder 100 heures par an et par association. L'accompagnement doit répondre à un besoin précis et sur une période limitée dans le temps. Il doit concourir soit à la consolidation du modèle économique de la structure, soit au développement des activités (recherche de financements, aide à l'écriture du projet et à la planification, structuration du budget).

Une grille tarifaire a été validée collectivement :

FORFAIT 25€/ heure avec une dégressivité par palier Hors frais de déplacement	TARIF
de 0 à 10h	250€
de 10h à 20h	450€
20h à 50h	950€
50 à 100h	1 300 €

La chargée de mission a réalisé trois prestations d'accompagnement au montage de projet :

- De mi-janvier à début juillet : accompagnement de l'association Semaine de l'Art pour un projet de recrutement d'un.e chargé.e de développement culturel (écriture fiche de poste, recherche de financement et dépôt d'un dossier auprès de la Région).
- De mi-juin à fin juillet : accompagnement de l'association Semaine de l'Art pour la réponse à l'appel à projet ASTRE de la DRAC.
- De début août à fin octobre : accompagnement de l'association ZoéTV pour la recherche de financement sur un projet de court-métrage de fiction.

Au total, ce sont près de **105 heures** qui ont été consacrées à cette action par la chargée de mission en 2020.

3. Valoriser

Mettre en avant les acteurs associatifs, rendre visibles leurs actions. Faire comprendre les spécificités des associations et mettre en évidence le rôle qu'elles jouent dans le développement et l'attractivité du territoire.

- a. Réalisation d'une enquête sur les impacts de la crise sanitaire

Pendant le premier confinement, plusieurs syndicats, fédérations, réseaux ont diffusé des questionnaires afin de mesurer les impacts de la crise sur les acteurs économiques. Au regard de ses objectifs et de ses missions, la Fédération Médoc Initiatives a souhaité mener une enquête à l'échelle locale et sur l'ensemble des associations (tous secteurs confondus).

Un premier questionnaire a été diffusé sur une dizaine de jours pendant le confinement (du 13 avril au 15 mai) et a permis de réunir 126 réponses. Les premiers chiffres ont montré que la crise faisait peser une réelle menace sur la qualité du lien social et sur le maintien de l'emploi au sein des associations. Au-delà de ça, l'enquête a permis de donner un réel aperçu de la richesse du tissu associatif en Médoc puisque sur seulement 126 associations, ce sont :

- une dizaine de secteurs d'activités
- près de 3000 bénévoles
- environ 1500 salariés
- et plus de 75 000 bénéficiaires estimés !

Après une "pause sanitaire" pendant l'été, la Fédération la Fédération a travaillé sur un nouveau questionnaire dans la perspective d'actualiser les résultats et d'approfondir les premiers enseignements, notamment en interrogeant les associations sur leurs besoins. Diffusé du 28 octobre au 25 novembre, ce deuxième questionnaire a rassemblé 92 réponses. Il a révélé que la situation des associations n'avait pas évolué positivement et que la crise venait amplifier des problématiques structurelles déjà très présentes au sein des associations telles que le renouvellement des bénévoles, la pérennité financière, ou encore le manque de visibilité.

A travers cette enquête, la FMI a pu apporter aux institutions des éléments factuels sur la situation des associations. Les résultats ont été diffusés à toutes les communes et communautés de communes du territoire, au PNR Médoc, au Conseil Départemental ainsi qu'au Conseil Régional. Une vingtaine d'élus locaux ont été directement destinataires des résultats. L'enquête a servi de support pour dialoguer avec les collectivités territoriales sur des pistes de solutions (adaptations de dispositifs d'aide exceptionnelle, accompagnement de la vie associative en général...) et dans certains cas, a permis de jouer dans les prises de décisions.

La chargée de mission a consacré près de 190 heures à cette action.

b. Participation au Biotope Festival

Biotope Festival est une association qui œuvre pour la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, notamment sur les territoires viticoles et agricoles, en encourageant la mise en œuvre de pratiques plus vertueuses. Chaque année, le festival homonyme est organisé à Saint-Emilion et a pour ambition de s'adresser à tous les publics. Sa programmation permet de mobiliser le plus grand nombre autour de thèmes d'actualité (l'eau, le cuivre, les plantes etc.). En 2020, la 5^{ème} édition du festival devait se dérouler en juin autour de la thématique de l'économie circulaire et solidaire. Malheureusement, celle-ci a été annulée à cause du contexte sanitaire.

L'association s'est alors rapprochée du CPIE Médoc pour travailler sur une édition adaptée aux spécificités du Médoc, qui partage des problématiques similaires au St-Emilionnais. L'objectif étant de valoriser les nombreux projets qui fleurissent sur la Presqu'île.

La FMI a ainsi été sollicitée pour participer à l'élaboration du contenu, à la mobilisation des acteurs du réseau et à la communication en local.

Après de nombreux bouleversements de programme, le festival s'est finalement tenu à distance et sur la journée du 14 novembre uniquement. La FMI est intervenue sur une table ronde dédiée aux initiatives du territoire. Ce fut l'occasion de rappeler l'importance des dynamiques de coopération et de mutualisation face aux enjeux sociaux et environnementaux actuels.

Cette première édition en ligne « made in Médoc » a enregistré plus d'un millier de connexions. Les organisateurs espèrent pouvoir proposer une nouvelle édition en 2021.



Captures d'écran de l'événement en ligne

c. Représentation dans la démarche de diagnostic ESS du PNR Médoc

Fin 2020, le PNR Médoc a lancé un diagnostic territorial sur l'Economie Sociale et Solidaire. L'objectif de cette démarche est triple :

- Mettre en évidence et caractériser l'ESS en Médoc pour renforcer l'interconnaissance et sensibiliser largement
- Porter une attention aux démarches innovantes prenant en compte le développement durable et les enjeux de transition écologique et énergétique
- Définir des orientations permettant le soutien à l'ESS et à l'accueil des porteurs de projet

Animée par la CRESS Nouvelle-Aquitaine, la démarche devrait se dérouler jusqu'à septembre 2021.

En tant que tête de réseau associative, la FMI participe aux comités techniques, en charge de suivre l'avancée du diagnostic et de définir les orientations.

IV. NOS PARTENAIRES EN 2020



Le Fonds Leader (fonds de l'Union Européenne dédiés aux projets de développement rural) a été attribué à la FMI en 2020 pour le projet « Développement d'un pôle de Compétences entre acteurs associatifs dans le Médoc ».



La Fédération bénéficie du soutien de l'Etat à travers la DRJSCS dans le cadre de l'Appel à Projet « Pôle Territorial de Coopération Associatif ». Ce soutien se concrétise par l'attribution d'un poste FONJEP pour une durée de 3 ans (2020-2022).



En 2020, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine est intervenu en complément du financement Leader, par le biais de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale).



Le Conseil Départemental de la Gironde a soutenu la Fédération au titre de la création d'emploi associatif (pour la dernière année). La FMI a également bénéficié du Fonds d'aide associatif exceptionnel dans le cadre de la crise.



Le Parc Naturel Régional Médoc apporte des ressources et des conseils techniques à la Fédération. Il est aussi un partenaire opérationnel essentiel.

En 2019-2020, la FMI est accompagnée dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), financé par l'Europe, l'Etat, la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC), le Conseil Régional et le Conseil Départemental.



V. COMPTES DE RESULTATS ET BILAN FINANCIER

Cf. annexes

VI. PERSPECTIVES 2021

1. Organisation interne

- Renouvellement du Bureau (présidence tournante tous les 2 ans)
- Poursuite de l'élargissement du réseau : intégration de nouvelles associations
- Travail sur les modalités de gouvernance (mise en place de groupes de travail, simplification statuts, règlement intérieur et charte de valeurs)

2. Développement des activités

- Pérennisation des actions : rencontres inter-associatives, newsletter, veille financière, accompagnement au montage de projets.
- Cadrage de la fonction information/conseil/orientation en lien avec la démarche d'expérimentation AVAL (Appui à la Vie Associative Locale) de l'Etat
- Concrétisation de plusieurs projets collectifs (nombre de réponses à appels à projet à définir)
- Développement du projet "formation des bénévoles" en partenariat avec l'Etat et potentiellement avec le Conseil Départemental de la Gironde et le PNR Médoc
- Suites du DLA collectif : vers la mise en place d'un projet soutenu par la Fondation de France ?
- Travail sur l'identité visuelle pour rendre visibles les actions de la FMI auprès des partenaires et des associations du territoire
- Poursuite des rencontres avec les élus du territoire